

LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

DOSSIER DE PRESENTATION

Trame issue des éléments de la grille d'évaluation (disponible à cette adresse : <https://bit.ly/2VCX4L6>)
à adapter en fonction de la commune concernée

La commune peut adapter la trame afin de présenter son propre dossier

1. LA DEMARCHE DE LA VALORISATION

Rappel des critères

- **Présentation des motivations dans l'engagement du Label**
 - Connaissance et prise en compte des exigences du label
 - Connaissance et prise en compte du contexte local (culturel, économique, social, environnemental ...)
- **Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement**
 - Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion
 - Prise en compte du paysage dans le projet d'aménagement
 - Présence du végétal toute l'année
- **Stratégie de gestion des espaces**
 - Présence et cohérence de modes de gestion
 - Pertinence de la gestion en fonction des lieux

La stratégie municipale

La démarche de valorisation (description sommaire du projet de valorisation du territoire municipal) :

2. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE

Rappel des critères

- **Actions vers la population**
 - Information
 - Concertation
 - Animation-Pédagogie
 - Promotion du label
- **Actions vers les touristes**
 - Information/animation
 - Promotion du label
- **Actions vers les services municipaux**
 - Information / Concertation / Coproduction
- **Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public**
 - Information / Concertation / Coproduction

Animation et promotion (précisions)

- Promotion du label (événements et fêtes des plantes, visites organisées (jardins, serres ...); publications signalétique, site internet ...)

- Jardins familiaux (quantité, superficie, animations ...)

- Animations scolaires (actions pédagogiques et de sensibilisation)

- Participation des habitants (concours communaux, concertation, relations avec les associations)

3. PATRIMOINE VEGETAL ET FLEURISSEMENT

Rappel des critères

- **Arbres**

- Diversité botanique
- Plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux
- Qualité d'entretien et mesures de protection
- Renouvellement

- **Arbustes, plantes grimpantes**

- Diversité botanique
- Plantations (choix des variétés et des techniques)
- Qualité d'entretien (taille notamment)
- Renouvellement

- **Pelouses, prairies, couvre-sols, plantes mellifères/nectarifères ...**

- Plantations (choix des variétés) en fonction des lieux
- Qualité d'entretien

- **Fleurissement**

- Diversité botanique
- Compositions (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux
- Créativité
- Harmonie des compositions (association végétale, couleurs, volume)
- Qualité d'entretien

La gestion

- La commune a-t-elle élaboré un plan de gestion des espaces verts ? Oui Non
- Un plan de désherbage ? Oui Non
- Un plan de gestion du patrimoine arboré ? Oui Non

Patrimoine paysager et végétal (précisions)

- Quantité de plantes florales produites par la commune ou les habitants : _____

- Quantité de plantes florales achetées par la commune : _____

- Nombre d'arbres entretenus par la commune : _____

Votre commune dispose d'un service espaces verts

- Nombre total d'agents : _____

- Budget de fonctionnement du SEV : _____

- Pourcentage du budget global : _____

- Budget d'investissement du SEV : _____

- Pourcentage du budget global : _____

MISSIONS DU SERVICE

- Superficie total entretenue par le SEV : _____

- Le SEV entretient-il ?

Les cimetières Oui Non

Les espaces sportifs Oui Non

Les terrains appartenant à d'autres organismes propriétaires du foncier (HLM, SNCF, DDE, VNF ...)

Oui Non

Si oui, lesquels et dans quel cadre ? (Conventions ou autres) _____

- La commune a-t-elle mis en place une gestion différenciée de ses espaces verts ?

Oui Non

Votre commune ne dispose pas d'un service espaces verts

Nombre d'agents : _____ Nombre de bénévoles : _____

Budget consacré au fleurissement : _____

4. GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITE DE L'ESPACE PUBLIC

Rappel des critères

• Actions en faveur de la biodiversité

- Connaissance et inventaire
- Protection
- Amélioration
- Sensibilisation

• Actions en faveur des ressources naturelles

- Sol (connaissance, protection, valorisation)
- Eau (origine et économie de la ressource)
- Intrants (réduction des produits de synthèse et solutions alternatives)
- Déchets verts (gestion et valorisation)
- Énergie (réduction des consommations et solutions alternatives)

• Actions en faveur des ressources naturelles

- Sol (connaissance, protection, valorisation)
- Eau (origine et économie de la ressource)
- Intrants (réduction des produits de synthèse et solutions alternatives)
- Déchets verts (gestion et valorisation)
- Énergie (réduction des consommations et solutions alternatives)

• Actions en faveur de la qualité de l'espace public

- Maîtrise de la publicité et des enseignes
- Rénovation des façades
- Effacement des réseaux
- Intégration du mobilier urbain
- Qualité de la voirie et des circulations
- Propreté
- Mise en valeur du patrimoine bâti
- Accessibilité

Environnement – Quelques précisions

Gestion de l'eau

- Provenance de l'eau utilisée pour l'arrosage des espaces verts ? _____
- Quelles sont les techniques d'irrigation mises en place ? _____
- Quelle technique culturale mettez-vous en place (paillage, choix des végétaux ...) ? _____

Inventaire et protection des espaces naturels

- Surfaces : _____ Qualité : _____
- Mode de gestion : _____

Gestion raisonnée des produits chimiques, méthode alternative et lutte biologique intégrée

- Pratiques : _____

Propreté

- Déchets verts : Mode de traitement (récupération, traitement) : _____
Valorisation par quelle filière (compostage, mulch) : _____
- Propreté au quotidien : Action contre les tags : _____
Pollution canine : _____

Cadre de vie

- Patrimoine bâti (aide et incitation à la rénovation des bâtiments privés, entretien du patrimoine bâti public, qualité de la voirie) _____
- Maîtrise de l'affichage publicitaire (mise en place d'une réglementation limitant l'affichage publicitaire, qualité de la signalétique) _____

5. ANALYSE PAR ESPACE

Rappel des critères


• Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion (éléments examinés)

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">- Entrées de commune- Centre de commune- Quartiers d'habitation- Parcs et jardins- Jardins à vocation sociale et pédagogique- Abords d'établissement publics | <ul style="list-style-type: none">- Cimetières- Espaces sportifs- Zones d'activité- Espaces naturels- Maillages et coulées vertes- Infrastructures de déplacement- Autres espaces |
|---|---|

6. LA VISITE DU JURY

Rappel des critères

- Présence d'un binôme élu et technicien
- Organisation de la visite
- Pertinence du circuit

 **CONSEIL :** intégrer au dossier un plan du circuit de visite et si possible une carte photo aérienne de la commune (vous pouvez vous appuyer sur les outils cartographiques de l'ING, de Géoportail, des Atlas des paysages, etc.).

Informations particulières que vous souhaitez porter à la connaissance du jury

Ce dossier sera à remettre directement au Jury lors de sa visite

A _____ le _____

Le Maire
Signature